



**Comité de programme
du Secondaire**

Directrice :

Pr. Anne Sgard

anne.sgard@unige.ch

PROCES VERBAL

Séance du COMPRO du lundi 13 janvier 2014

de 17h00 à 19h00 – Salle PM 234

PV adopté

Personnes présentes

Anne Sgard (AS), Walter Loosli (WL), Simon Toulou (ST), Charles Heimberg (CH), Claire Forel (CF), Andréas Muller (AM), Sophie Canellini (SC), François Bertagna (FB), Brigitte Gerber (BG), Raphaël Fornallaz (RF), Laura Weiss (LW)

Personnes excusées

Alain Müller (ALM), Jean-Paul Derouette (JPD), Joana de Sousa (JDS)

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2013 et des notes de séance du 2 décembre 2013
3. Informations de la directrice
 - Sur la rentrée 2014-2015
 - Nouvelle direction pour l'IUFE
4. Procédure d'admission pour l'entrée au CCDIDA et entrée en MASE.
5. Quelles modifications apporter au CCdida en 2013-2014 ?
6. Divers

1. Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour approuvé

2. Approbation du procès-verbal du 28 octobre et des notes de séance du 2 décembre 2013

PV du 28 octobre approuvé avec deux corrections.
Notes de séance du 2 décembre approuvées.

3. Informations de la directrice

Informations sur la rentrée 2014-2015

L'organisation de la rentrée 2013-14 ayant été satisfaisante aux dires de tous, le calendrier est maintenu :

- une réunion des enseignants Forensec fin août 2014
- deux réunions de rentrée différentes pour les CCDIDA et les MASE
- le mémento est une réussite ; il sera à nouveau envoyé aux directions d'écoles.

A ce sujet une demande est faite pour que les codes des cours soient rajoutés (ce sera fait pour la rentrée 2014-1015)

- du fait de la non ouverture de plusieurs disciplines les effectifs seront plus légers, mais il est difficile d'anticiper l'impact de la procédure de sélection sur les inscriptions.

Disciplines non ouvertes:

Arts visuels • chimie • droit • éducation physique • espagnol • grec •
histoire de l'art • informatique • latin • musique • philosophie • psychologie
• sociologie : situation examinée chaque année, non ouvertes en 2014-15
géographie : non ouverte en 2014-15
biologie et histoire : non ouvertes en 2014-15 et 2015-16.

Le 21 janvier 2013 les RH du Dip, PO et CO, présenteront les chiffres/prévisions du DIP sur les places de stages qui seront mises à disposition des étudiants de l'IUFE et ce, en rapport des besoins identifiés par l'institut. Les discussions avec le DIP sont difficiles.

Il est demandé que soient faites des vérifications concernant l'engagement de suppléants dans des disciplines en pénurie de stagiaires.

D'autre part, il faut arriver à anticiper la durée de non ouverture de ces disciplines et éviter dans la mesure du possible des durées supérieures à une année.

Tout dépend de la capacité à résorber le « réservoir » des étudiants qui sont dans l'attente de pouvoir achever leur formation, en fonction des places ouvertes par le DIP.

Il est indispensable de réguler la situation des CSD2, à savoir combien d'étudiants CSD2 accepter, par rapport au nombre de places de stages disponibles.

Nouvelle direction pour l'IUFE

Un message a été diffusé par le Rectorat à ce sujet

« Chère Madame, cher Monsieur,

A l'issue du processus de recrutement mené cet automne, le Rectorat de l'Université a désigné

Madame Isabelle Mili

Pour être directrice de l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE).

Mme Mili prendra ses fonctions au 15 juillet 2014.

Chargée d'enseignement depuis 1996, Isabelle Mili a assuré l'enseignement de la didactique musicale au sein de la Section des sciences de l'éducation, avant d'être nommée professeure associée de didactique des arts en 2012. Responsable d'une équipe de recherche et de plusieurs enseignements, elle a également pris part à la vie académique en participant à de nombreuses commissions et instances internes. En particulier, elle a été membre du Comité de direction de l'IUFE et du Conseil de l'IUFE. Elle est également vice-présidente de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

Titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation et d'un CAS en management des institutions de formation, Isabelle Mili a d'abord mené parallèlement des études musicales professionnelles et des études pédagogiques. Elle a ensuite débuté sa carrière professionnelle comme journaliste. Son parcours est constellé de plusieurs mandats politiques, culturels et artistiques. Ses activités d'enseignante et de chercheuse l'ont conduite à rédiger plusieurs articles dans des revues avec comité de lecture et différents chapitres de livres. Elle est également l'auteure de deux ouvrages, encore à paraître aux Editions Lang: "*L'œuvre musicale, entre orchestre et école*" et "*Enseignants de musique: quelles formations?*".

A l'heure où l'IUFE s'apprête à obtenir sa reconnaissance fédérale pour la FORENSEC, au moment même où il va vivre plusieurs changements majeurs dont la gestion des flux des étudiants, la nouvelle directrice incarne la volonté de renforcer l'IUFE et de poursuivre son développement à partir des réalisations déjà accomplies et de l'important travail mené jusqu'à aujourd'hui par l'ensemble du corps enseignant, du personnel administratif et technique et de la direction de l'IUFE.

En vous remerciant d'avance de l'accueil que vous ne manquerez pas de réserver à Isabelle Mili dans ses nouvelles fonctions, recevez, chère Madame, cher Monsieur, nos meilleures salutations.

Yves Flückiger
Vice-recteur
Président du Conseil de l'IUFE »

Autre information : Anne Sgard remet son mandat de présidente du Compro à fin juin 2014.

Il n'y a actuellement rien de formalisé au sujet de la personne qui va la remplacer. Elle sera représentante SES au Groupe de coordination dès la rentrée 2014-2015.

Une redistribution des mandats dans les diverses commissions est à prévoir.

4. PROCEDURE D'ADMISSION POUR L'ENTREE AU CCDIDA ET L'ENTREE

EN MASE.

La rentrée 2014-2015 est une rentrée complexe car aura lieu une double procédure, (entrée en CCdida et obtention d'un stage de MASE2) donc deux types de rentrées à organiser.

Il est difficile d'anticiper le nombre de candidats.

On peut envisager de 150 à 200 candidats en CCdida ; et 200 à 250 en MASE.

A. La procédure de dépôt des demandes d'entrée en formation pour la 1ère année (CCDIDA) se déroule du 15 janvier au 15 février 2014.

Procédure telle qu'affichée sur le site :

Séance d'information: Mardi 11 février 2014

Déroulement de l'inscription

1. Inscription en ligne
2. Dossier à constituer
3. Test de français
4. Entretien

1. Inscription en ligne

Le formulaire d'inscription est disponible **du 15 janvier à 9h au 15 février 2014 à 16h**

2. Dossier d'admission

Le dossier servira à fournir des indications sur le profil du candidat en vue de l'entretien. Il représentera une source d'information pour la préparation de l'entretien par les examinateurs.

Un dossier complet comprend :

- le formulaire de demande d'admission dûment complété et signé.
- une lettre de motivation (selon consignes communiquées à cet effet)
- un curriculum vitae (idem)
- les copies des diplômes

Le dossier d'admission doit être envoyé **en 3 exemplaires** avant le 15 février 2014 (date du timbre postal faisant foi). Les dossiers transmis après cette date seront systématiquement retournés à leur expéditeur.

3. Test de français

Les candidats à l'admission sont soumis à un test de français; ceci est une obligation réglementaire propre aux Masters spécialisés. La non réussite à ce test est éliminatoire.

Seuls les candidats inscrits en ligne et dont le dossier est complet seront convoqués au test de français qui se déroulera le samedi 1er mars 2014 (matin).

Les personnes qui échouent ou qui ne se présentent pas à ce test ne seront pas admissibles à la Forensec pour l'année 2014-2015. Elles pourront se représenter l'année suivante ou ultérieurement, selon la procédure d'inscription en vigueur l'année de réinscription. Ces personnes seront prévenues par écrit.

4. L'entretien

Seules les personnes qui ont réussi le test de français et dont le dossier est complet seront convoquées par courriel les invitant à s'inscrire pour un entretien. La procédure d'entretien débutera le 31 mars 2014 jusqu'au 17 avril 2014.

Cet entretien, d'une durée de 30 minutes, repose sur le dossier et la lettre de motivation, préalablement examinés par le jury. Il portera sur la perception du candidat sur le rôle de l'école, de l'enseignant, de la discipline choisie dans la société ; sur sa conception des compétences à maîtriser l'enseignement à des adolescents et sur sa capacité à argumenter ses réponses et à se projeter dans des situations concrètes liées à son futur métier.

Il sera conduit par deux enseignants de la Forensec, l'un des deux au moins représentant la discipline à laquelle est inscrit le candidat.

B. La procédure de dépôt des demandes d'entrée en formation 2ème année (MASE) se déroulera du 15 janvier au 15 mars 2014.

La procédure est de même type que pour les CCdida mais allégée, dans la mesure où leur dossier a déjà été examiné lors de leur entrée ; il s'agit surtout pour eux de le compléter et le mettre à jour.

Le test de Français n'est pas éliminatoire pour les MASE ; il se déroulera le **samedi 22 mars 2014** (matin).

Les entretiens se dérouleront du 7 avril à mi-mai 2014. Les jurés ne doivent pas être de la même discipline que le candidat.

C. Modalités de l'entretien

Tous les enseignants de la Forensec participent à ces entretiens (sauf cas particuliers de personnes déjà mobilisées par d'autres procédures d'admission de l'IUFE).

La commission d'admission travaille actuellement à la formalisation de ces entretiens grâce à un « mode d'emploi » et un « guide ». Ceux-ci sont présentés et discutés lors de plusieurs réunions : du jeudi 12 décembre et prochainement le 23 janvier et le 20 mars.

D. Jurys de fin de procédure

La commission d'admission qui organise et coordonne la procédure a été inscrite au règlement de l'IUFE en décembre 2013. Elle est composée du-de la directrice du Compro, du-de la Conseillère aux études, d'un-e membre de la direction, de deux professeurs, de deux CE.

Actuellement : Anne Sgard, Sophie Canellini, Simon Toulou, Claire Forel, Andreas Müller, Marianne Jacquin et Marco Solari.

Tout début juin 2014 auront lieu deux jurys successifs : un jury par discipline qui rassemble les résultats des entretiens dans la discipline et propose le classement des Ccdida et MASE ; un « grand jury » qui valide les classements.

Le « grand jury » est constitué de la commission d'admission et d'un-e représentant-e de chaque discipline.

E. Question des 90 crédits exigés à l'inscription en CCdida.

Conformément aux attentes de la CDIP, l'exigence de 90 crédits dans la discipline de formation sera effective à partir de la rentrée 2015.

Une info/modification sera faite sur le site de l'IUFE.

Des mesures de transition sont prévues notamment pour les étudiants qui ont engagé un complément d'études.

5. LES MODIFICATIONS A APPORTER AU CCDIDA

Avec l'introduction de la sélection à l'entrée du CCdida et la garantie donnée aux étudiants qu'ils pourront faire leur stage de formation en 2^{ème} année pour l'obtention de la MASE, la conception de la formation est modifiée de fait. Une réflexion s'impose sur ces implications. L'association des CE a transmis des propositions dans cet esprit.

Il sera décidé lors de la prochaine séance de Compro de former ou non un Groupe de travail afin de procéder à un « toilettage » du CCDIDA, et d'évaluer ainsi les modifications nécessaires à apporter, telles que :

- des modifications à apporter aux stages d'observation ;
- des modifications à apporter dans les cours suite aux exigences de la CDIP: créer un cours d'« éducation spécialisée », pour les élèves à besoins spécifiques.

Mais cela remet en question la répartition des cours et notamment les cours à option.

Le tableau des dates de séances pour 2014 sera envoyé en même temps que le projet de PV.

La séance est levée à 19h.